

AI ACT · READINESS 2026

Adopter l'IA est facile. La gouverner, c'est autre chose.

Seulement **13% des entreprises** sont réellement prêtes à déployer et gouverner l'IA. Et si votre PME faisait partie des **87% qui l'ignorent encore ?**

Source : Cisco AI Readiness Index 2025 — octobre 2025



Le chiffre et le fossé qui se creuse

13%

des entreprises sont **pleinement prêtes** à déployer et gouverner l'IA — un chiffre **stable depuis 3 ans**, pendant que l'adoption explose.

Cisco AI Readiness Index 2025

Le fossé en chiffres

20% des entreprises EU utilisent l'IA en 2025

Contre 13,5% en 2024 — soit +6,5 points en un an. *(Eurostat)*

83% prévoient de déployer des agents IA cette année

Mais seulement 13% sont prêtes à les gouverner. *(Cisco)*

32% seulement mesurent l'impact de leurs investissements IA

Les autres déploient sans indicateurs de pilotage. *(Cisco)*

⚠ L'adoption accélère. La readiness stagne. **Le fossé se creuse.**



ADOPTION ≠ READINESS

Ce sont deux réalités fondamentalement différentes.

✕ Adoption

- Utiliser un outil IA
- Déployer un modèle
- Avoir un use case
- Expérimenter vite

✓ Readiness

- Gouverner un système IA
- Documenter ses décisions
- Prouver sa conformité
- Tracer, auditer, justifier

55% des grandes entreprises EU utilisent l'IA. Côté PME, on est à ~19%. Mais utiliser n'est pas gouverner. **L'AI Act ne demande pas si vous utilisez l'IA — il demande si vous pouvez en répondre** devant un client, un auditeur, ou une autorité de surveillance.

L'AI Act n'est pas une liste de bonnes pratiques. C'est un cadre légal contraignant.

1

Art. 9 — Gestion des risques

Un registre des risques documenté et maintenu sur tout le cycle de vie du système IA.

2

Art. 10 — Gouvernance des données

Documentation complète des données d'entraînement, de validation et de test.

3

Art. 11 + Annexe IV — Dossier technique

Un dossier technique complet doit exister **avant** toute mise sur le marché.

4

Art. 14 — Surveillance humaine

Des mécanismes permettant de contrôler, corriger ou interrompre le système à tout moment.

5

Art. 17 — Système qualité (QMS)

Un QMS dédié IA, auditable, couvrant l'ensemble du cycle de vie.

Sanctions — Article 99

Jusqu'à **35 M€ ou 7%** du CA mondial pour pratiques interdites — soit 75% de plus que le plafond RGPD (4%).
Pour les PME : le montant le plus bas s'applique (Art. 99(6)).

Calendrier (post AI Omnibus)

- Fév. 2025 : pratiques interdites (Art. 5) — déjà applicable
- Août 2025 : obligations GPAI — déjà applicable
- 2 déc. 2027 : systèmes haut risque (Annexe III)
- 2 août 2028 : systèmes haut risque embarqués (Annexe I)

Vous pensez être "simple utilisateur" ? L'Article 25 peut vous transformer en Fournisseur — automatiquement.

Les deux rôles de l'AI Act

Deployer	Provider
Utilise un système IA existant → obligations limitées	Met sur le marché → obligations lourdes (Art. 16, Annexe IV, marquage CE)

Les 3 déclencheurs de requalification — Art. 25(1)

- **Marque (white-label)**
Vous apposez votre nom sur un système haut risque existant → vous devenez Provider.
- **Modification substantielle**
Vous modifiez significativement un système haut risque → vous devenez Provider.
- **Changement de finalité**
Vous détournez un système vers un usage haut risque → vous devenez Provider.

⊗ La requalification est **automatique**. Aucune notification. Le contrat avec votre fournisseur ne vous protège pas : c'est une qualification **factuelle**, pas contractuelle. Pour une PME qui fine-tune, intègre ou rebrande — c'est le risque réglementaire **le plus sous-estimé**.

Vous construisez *par-dessus* un modèle existant. Ça change vos obligations documentaires.

Ce que la loi prévoit — Art. 53(1)(b) + Annexe XII

La plupart des PME ne développent pas de modèle de fondation (GPAI). Elles font du **fine-tuning**, du **RAG**, ou déploient une **API tierce** par-dessus un modèle existant.

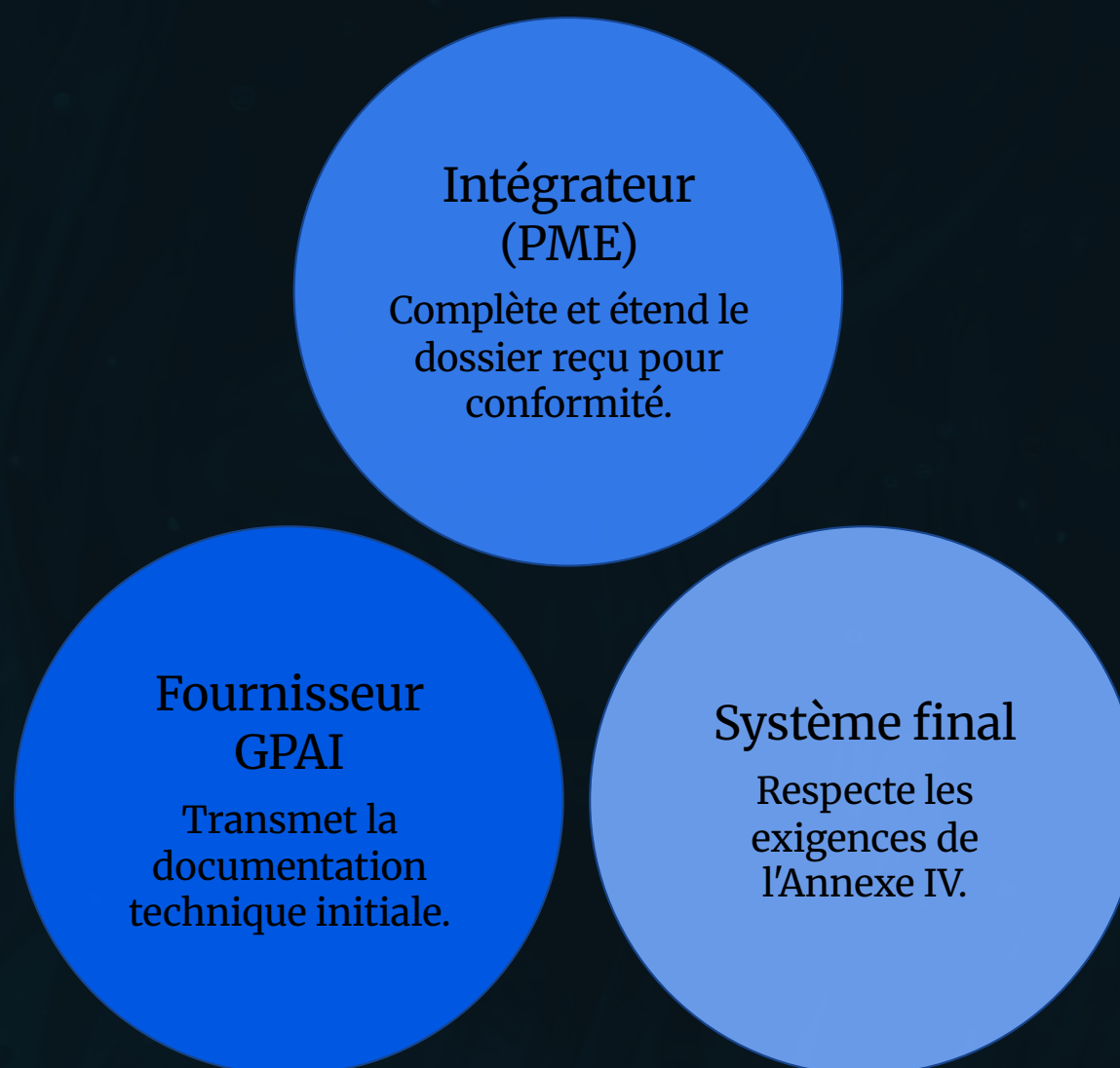
Le fournisseur du modèle GPAI **doit transmettre aux intégrateurs en aval** (vous) la documentation technique permettant de comprendre les capacités, les limites, et de remplir vos propres obligations. Cette documentation remonte la chaîne et constitue une partie de votre dossier technique (Annexe IV).

⚠ L'angle mort critique

Exception open-source (Art. 53(2)) : un fournisseur de modèle open-source n'est **pas** tenu de fournir cette documentation technique en aval.

Si vous construisez sur un modèle open-source, vous héritez d'un **trou documentaire** que vous devez combler vous-même.

Le choix du modèle sous-jacent est donc aussi une **décision de conformité**.



Ce que pensent la majorité des dirigeants. Et pourquoi c'est faux.

✘ "On est RGPD, donc on est couverts."

Le RGPD protège les **données personnelles**. L'AI Act gouverne les **systèmes** qui les utilisent. Deux périmètres, deux logiques, deux types de preuve. Une bonne maturité RGPD aide sur la gouvernance des données — mais ne couvre absolument pas les obligations AI Act.

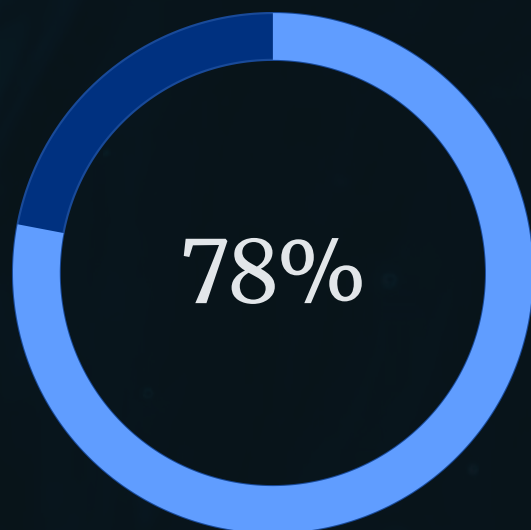
✘ "On n'est pas assez gros pour être dans le scope."

L'AI Act s'applique dès qu'un système IA est mis sur le marché EU ou y produit des effets — **indépendamment de la taille de l'entreprise**. Une PME fournissant un outil IA à un secteur régulé est concernée comme Provider, avec toutes les obligations qui en découlent.

✘ "On fait du versioning et des tests, donc on est carrés."

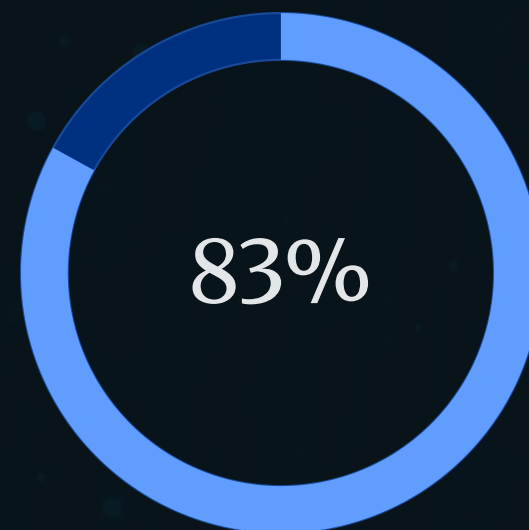
Le versioning de code et les tests de non-régression sont de bonnes pratiques d'ingénierie. Mais devant un auditeur, la technique sans **cadre procédural** (QMS Art. 17, registre des risques, dossier Annexe IV) ne vaut **rien**. La conformité n'est pas un artefact technique — c'est une chaîne de preuves opposables.

Le fossé entre **urgence ressentie** et **capacité réelle**.



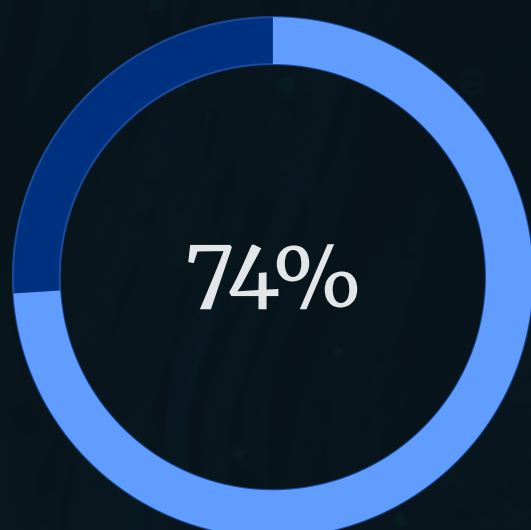
Aucune mesure concrète

des organisations n'ont pris aucune mesure de mise en conformité AI Act



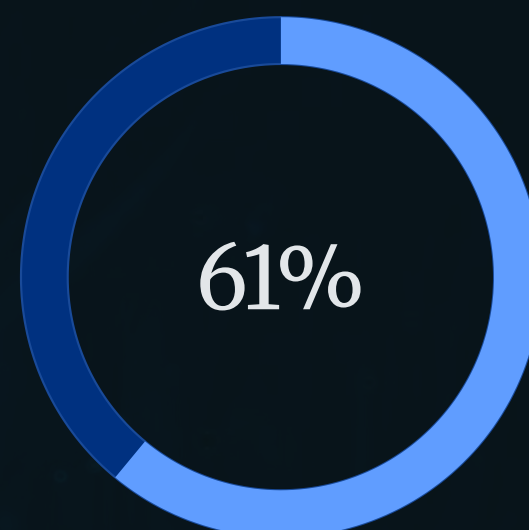
Aucun inventaire

n'ont aucun inventaire formel de leurs systèmes IA



Aucune gouvernance

n'ont désigné aucun responsable ni organe de gouvernance IA



Aucun processus doc.

n'ont aucun processus pour produire la documentation technique exigée

Source : Vision Compliance — EU AI Act Readiness Analysis, avril 2026

⚠ **Le parallèle NIS2** : pourtant en vigueur depuis octobre 2024, seulement 16% des entreprises concernées se disent pleinement conformes. 84% ne sont pas prêtes. L'AI Act suit exactement la même trajectoire — mêmes causes : budget, manque de guidance, expertise interne insuffisante.

Il ne s'agit pas de cocher des cases. Il s'agit de produire des preuves opposables.

☒ Compliance de surface

- Politique IA rédigée
- Audit annuel ponctuel
- Formations effectuées
- Déclaration de conformité
- Gouvernance sur papier

✓ Readiness opérationnelle

- Registre des risques maintenu en continu (Art. 9)
- Traçabilité runtime de chaque décision
- Dossier technique Annexe IV complet (Art. 11)
- Preuve opposable par système IA
- QMS auditable (Art. 17)

Ce que les autorités peuvent exiger lors d'une investigation :

→ Documentation technique complète (Annexe IV)

→ Logs de décision conservés 6 mois minimum (Art. 19)

→ Registre des risques avec historique de mise à jour

→ Accès au système pour tests et évaluation par l'autorité

La due diligence client : le moment où la non-conformité devient visible.

Le scénario

Une PME IA signe un contrat avec un grand compte (banque, assureur, industriel). La due diligence réglementaire est déclenchée. 10 jours pour fournir les éléments.

Ce qu'on demande

- Inventaire de tous les systèmes IA fournis ou utilisés
- Classification du niveau de risque de chaque système
- Documentation technique (Annexe IV) pour les systèmes haut risque
- Registre des risques avec historique
- Preuves de supervision humaine + rôle Provider/Deployer clarifié

Sans préparation — les 3 blocages

Inventaire inexistant

Partiel ou absent → **bloquant**

Rôle réglementaire flou

Art. 25 non clarifié → **bloquant**

Documentation absente

Éparpillée ou manquante → **bloquant**

Résultat : deal perdu, ou retardé de **3 à 6 mois**.

Sur NIS2, 42% des entreprises ont déjà été sommées de prouver leur conformité par leurs partenaires — 41% par les investisseurs, 36% par les clients. La preuve devient une condition d'accès au marché, avant les deadlines officielles.

À VOUS MAINTENANT

La question n'est pas "si" vous serez sollicités. C'est "quand" — et si vous serez prêts.

1

Inventaire

Avez-vous un inventaire complet et à jour de tous vos systèmes IA actifs — y compris shadow AI, outils tiers et APIs externes ?

2

Rôle réglementaire

Savez-vous si vous êtes Provider ou Deployer pour chacun de vos systèmes — et si un fine-tuning ou un rebranding vous a déjà fait basculer (Art. 25) ?

3

Preuve opposable

Pourriez-vous reconstituer une décision IA (données, modèle, version, output) et la défendre face à un auditeur **aujourd'hui** ?

📋 🖱️ **Répondez dans les commentaires** — combien de ces 3 questions pouvez-vous répondre par "oui" avec certitude aujourd'hui ? Si la réponse est inférieure à 3, vous avez un plan d'action à construire — et le moment d'agir, c'est maintenant.